

SPECIAL STAGIAIRE RENTREE 2023

Démarches administratives à accomplir :

- Pour obtenir votre première paye <u>dès la fin du mois de septembre</u>, téléchargez <u>le dossier financier</u> (<u>https://www.ac-creteil.fr/sites/ac_creteil/files/2023-06/dossier-financier-2023-24440.pdf</u>)</u> et renvoyez-le avec votre dossier administratif

(https://www.ac-creteil.fr/sites/ac_creteil/files/2023-06/dossier-administratif-2023-24443.pdf) accompagné des pièces justificatives avant le 21 août dernier délai à :

Rectorat de Créteil
DPE (préciser votre discipline)
4, rue Georges Enesco
94010 CRETEIL

- <u>Affiliation à la sécurité sociale</u> (à faire avant le 30 septembre 2023): les fonctionnaires stagiaires ou titulaires de l'Éducation nationale de l'académie de Créteil sont gérés obligatoirement par le centre MGEN 506 de sécurité sociale: https://www.mgen.fr/affiliation/
- <u>Dès le 1^{er} septembre</u>, signez votre P.V. d'installation auprès du secrétariat de direction de votre établissement.
- <u>Demande de reclassement</u> : pour la prise en compte de vos services antérieurs, vous devez télécharger un de dossiers suivants :
 - Agrégé :

https://www.ac-creteil.fr/sites/ac_creteil/files/2022-06/stagiaires-classement-agrege-18611.pdf

Professeur certifié, professeur d'E.P.S, CPE, PLP :

 $\underline{https://www.ac-creteil.fr/sites/ac_creteil/files/2023-06/dossier-classement-stagiaires-2023-corps-gestion-d-concentr-e-24446.pdf$

Ainsi que la ou les annexes correspondantes : (à venir)

Le dossier complet est à retourner <u>avant le 15 septembre 2023</u>

Le SNALC, deuxième syndicat des professeurs du secondaire, est le seul à ne percevoir aucune subvention de l'État. Il ne vit donc que des cotisations de ses adhérents. Ceci lui garantit son autonomie, sa liberté et son indépendance.

Conscients du faible niveau de salaire en début de carrière, nous proposons aux stagiaires une cotisation à 60 euros (déductibles à 66% des impôts).

L'adhésion comprend une assurance professionnelle souscrite auprès de la GMF (coût habituel de ce type d'assurance : environ 30 euros)

ADHÉSION

- par prélèvement : https://snalc.fr/adhesion/
 par carte bancaire, virement, chèque : https://snalc.fr/adherer-choix-du-mode-de-paiement/